

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 28 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 9 mai 2023

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER COHÉSION SOCIALE - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2023

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Thibault HEBRARD, Yamina BOUDAHMANI à Marie-Paule MILLASSEAU, Christelle CHASSAGNE à Valérie VOLLAND, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Gérard LEFEVRE à Elmano MARTINS, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Romain DUPEYROU.

Titulaires absents :

Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le

ID : 079-200041317-20230509-C__47_05_2023-DE



C- 47-05-2023

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 9 MAI 2023

COHESION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER COHESION SOCIALE - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2023

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 25 juin 2015 par laquelle le Conseil d'Agglomération a délégué au Président la signature du Contrat de Ville 2015-2022 ;

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le Contrat de Ville 2015-2020 signé le 6 juillet 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 16 décembre 2019 concernant le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR), prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2022 ;

Vu la prolongation des Contrats de Ville au 31 décembre 2023 par la Loi de Finances 2022 ;

Considérant l'appel à projet 2023 du Contrat de Ville, ouvert le 24 novembre 2022 et clôturé le 23 janvier 2023,

Dans le cadre de la programmation du pilier Cohésion Sociale du Contrat de Ville, pour l'année 2023, le premier Comité Technique Partenarial, réuni le 10 mars 2023, a émis un avis favorable au financement de plusieurs actions déposées dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de Ville. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les objectifs et les orientations du Contrat de Ville :

- **VILLE DE NIORT** « Accueil périscolaires renforcés dans les
écoles élémentaires des quartiers prioritaires »
38 750 €

Sur le volet « Education / Parentalité », la Ville de Niort développe sur l'ensemble de son territoire des animations dans les écoles sur les temps périscolaires. Dans les 5 écoles élémentaires situées en quartiers prioritaires, elle renforce le taux d'encadrement et développe un programme d'animations avec la participation d'intervenants extérieurs. Ces temps sont organisés en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, dans une optique de continuité éducative.

Par ailleurs, le budget prévisionnel de l'action prévoit un financement de la Ville de Niort à hauteur de 353 003 €, et de la CAF à hauteur de 39 309 €.

➤ **CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE NIORT**

« Médiation par les pairs »

3 000 €

Sur le volet « Santé, Accès aux droits, à la prévention et aux soins », cette action est développée en partenariat avec l'Education Nationale et la Direction de l'Education de la Ville de Niort depuis 2015. Elle vise à diffuser auprès des enfants une culture de résolution de conflits par le dialogue, via l'intervention de 6 médiateurs sociaux du CCAS. Les enfants volontaires sont formés et accompagnés sur un cycle de 3 ans, pour favoriser la médiation entre pairs. Les écoles Ernest Perrochon et Pierre de Coubertin ont bénéficié du dispositif les précédentes années. Depuis 2022, l'accompagnement est réalisé au sein de l'école Jules Ferry.

Par ailleurs, la Ville de Niort accompagne l'action pour un montant prévisionnel de 16 856 €.

➤ **VILLE DE NIORT**

« Poney Maître d'école »

6 000 €

Sur le volet « Education / parentalité », la Ville de Niort propose de déplacer au centre équestre une fois par semaine et pendant 8 semaines, des classes de grande section de maternelle situées en réseau REP (écoles Jean Zay, Emile Zola et Ernest Perrochon). La journée s'organise autour des activités éducatives classiques menées dans un environnement différent, et l'apprentissage de l'équitation intégrant la relation à l'animal (soin, respect, confiance, ...). Les parents sont mobilisés pour participer avec les enfants et le taux d'encadrement est renforcé sur ces journées. En fonction des créneaux disponibles, l'action peut être ouverte aux écoles Pierre de Coubertin et Jules Ferry.

Par ailleurs, la Ville de Niort mobilise un montant prévisionnel de 13 256 € pour le financement de cette action.

➤ **CSC DU PARC**

« Lien Social, estime de soi »

5 500 €

Sur le volet « Santé, Accès aux droits, à la prévention et aux soins », le CSC par cette action vise un public isolé, donne l'occasion de sortir de chez soi, et d'aller à la rencontre des autres. Cette action est articulée autour des axes suivants :

- Atelier cuisine et découverte culturelle, l'alimentation étant une opportunité de découverte de la diversité culturelle présente sur le quartier ;
- Atelier pratique sportive, avec des propositions de sorties piscine, marche aquatique, randonnées pédestres, pilate, gym douce et yoga.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des co-financements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés, pour un montant prévisionnel de 23 686 €.

➤ **SOLI'NIORT**

« Le Cabas Solidaire – Epicerie solidaire »

7 000 €

Sur le volet « Santé, Accès aux droits, à la prévention et aux soins », l'association vise par cette action à développer un nouveau modèle de distribution alimentaire prenant la forme d'une épicerie coopérative et solidaire avec des objectifs multiples :

- Appliquer une tarification solidaire des achats ;
- Offrir des produits diversifiés et issus d'une production locale ;
- Assurer une gouvernance participative fondée sur le partenariat.

En 2022, chaque mois, ce sont entre 200 et 470 foyers qui ont bénéficié de l'action dont 38% issus des quartiers prioritaires. L'association a également renforcé ses liens avec les quartiers prioritaires en proposant la distribution de paniers de légumes dans le quartier du Clou Bouchet.

Par ailleurs, l'action est également financée par la vente des produits, estimée à 172 500 € dans le budget prévisionnel, et par l'intervention de la CAF (11 000 €) et la Ville de Niort (5 000 €).

➤ **CSC CENTRE VILLE** « Service Entr'Aide » 4 000 €

Sur le volet « Santé, Accès aux droits, à la prévention et aux soins » et « emploi », le service Entr'aide propose des services individuels (coiffure et esthétique), à un coût modeste et donc accessible pour les publics en grande précarité. Considérant qu'une action de prévention et/ou restauration d'une bonne image de soi est un préalable indispensable à toute action d'insertion, ces services permettent de favoriser, par la mise en confiance des personnes, les premiers pas vers des démarches d'insertion sociale et professionnelle. En 2022, ce sont plus de 162 personnes qui ont bénéficié d'un accompagnement sous forme individuelle ou collective.

Le financement de 4 000 € au titre de la CAN se décompose de la façon suivante : 2 500 € au titre du Pilier Cohésion Sociale et 1 500 € au titre du Pilier Emploi-Développement économique.

➤ **CROIX-ROUGE FRANÇAISE** « Permanences Accueil Santé Social » 2 000 €

Sur le volet « Santé, Accès aux droits, à la prévention et aux soins », l'action vise à favoriser l'accès aux soins en levant les freins financiers, géographiques, psychologiques et administratifs. Une médiatrice en santé réalise des permanences mensuelles dans chaque centre socio-culturel. Les accompagnements proposés sont adaptés aux différents besoins :

- orientations vers les instances médicales, prises de rendez-vous et soutien administratif pour activer les droits de santé ;
- don de produits d'hygiène ;
- accompagnement physique possible aux rendez-vous médicaux.

L'animation d'ateliers santé collectifs complète le dispositif.

Par ailleurs, l'Etat participe au titre des emplois aidés à hauteur de 4 207 €.

➤ **LES RESTAURANTS DU CŒUR** « Apporter une assistance bénévole auprès des personnes les plus démunies du département, lutter contre la pauvreté et l'exclusion » 5 000 €

Sur le volet « Santé, Accès aux droits, à la prévention et aux soins », l'association propose une distribution alimentaire pour les publics les plus vulnérables. Elle organise également quotidiennement un coin café, et une fois par mois des activités variées au centre Horizon (apprentissage du français ; cuisine ; et accompagnement à la parentalité au sein de l'espace resto-bébé situé à proximité du Clou-Bouchet).

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit un financement du Département 79 à hauteur de 53 200 €.

- **SERVICE D'ECRITURE PUBLIQUE**
(SEP) 79 « Accompagnement des habitants des QPV
dans leurs démarches administratives sur Internet » **6 000 €**

Sur le volet « Accès aux droits », cette action vise à proposer un service d'écrivain public dans les trois quartiers prioritaires. Le service est gratuit pour les bénéficiaires. Il s'adresse à des personnes qui rencontrent des difficultés avec l'écriture, dans une optique de prise d'autonomie. Depuis fin 2021, l'action de l'écrivain public est complétée par celle d'une médiatrice numérique. En 2022, ce sont 450 personnes reçues en accompagnement individuel et 76 dans le cadre d'ateliers collectifs Déclic.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements des autres partenaires, intégrant les emplois aidés, pour un montant prévisionnel global de 40 830 €.

- **INFODROITS** « Permanences d'information
Juridique dans les QPV » **1 430 €**

Sur le volet « Accès aux droits », l'action vise à organiser des permanences juridiques, gratuites et généralistes pour une meilleure connaissance des droits et des devoirs, sur tous les champs de la vie quotidienne. Ces permanences sont réalisées à la Mairie de quartier de la Tour Chabot, à la Mairie de quartier/France Services du Clou Bouchet et au CSC Grand Nord.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Région Nouvelle Aquitaine et de la DREETS, pour un montant prévisionnel global de 7 600 €.

- **CIRQUE EN SCENE** « Le Cirque et/ou un chapiteau sur votre place » **3 000 €**

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'association diffuse auprès des enfants et des jeunes la pratique circassienne et déploie des actions de médiation culturelle. L'action comprend l'organisation de stages et des animations ponctuelles sur l'espace public dans les quartiers de la Tour Chabot et du Clou Bouchet. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la DDETSPP et de la DRAC pour un montant prévisionnel de 7 755 €.

- **CSC DU PARC** « Découverte culturelle » **2 500 €**

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'objectif de l'action est de promouvoir la culture au sein du quartier, en suscitant la participation des habitants et l'ouverture du quartier à d'autres habitants par l'organisation d'expositions, d'ateliers de pratiques culturelles, et de sorties culturelles hors du quartier.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 10 605 €.

➤ **CSC DU PARC** « Ciné dans mon quartier » 4 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'objectif de l'action est de promouvoir la culture et le lien social à travers des projections de films en plein air et des séances de cinéma à caractère familial dénommées « ciné famille/goûter » diffusées dans la grande salle du CSC. Ces projections sont l'occasion de montrer également les « petites vidéos » réalisées par le CSC sur la vie du quartier. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 8 723 €.

➤ **CSC DU PARC** « Loisirs dans mon quartier et au-delà » 13 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », le CSC propose aux habitants du quartier un programme d'animation toute l'année qui est renforcé pendant l'été avec des animations en pied d'immeuble, des sorties, des après-midis ludiques en famille, des soirées. Des démarches « d'aller vers » sont organisées afin de susciter la participation. Le programme est construit par les professionnels et les habitants.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 40 003 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « Un été au Pontreau » 2 800 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », le centre-socio-culturel propose des activités, en privilégiant le quartier du Pontreau/Colline Saint-André. Il s'agit de maintenir le lien avec les habitants durant la période estivale et de proposer des animations en pied d'immeuble aux habitants qui ne partent pas en vacances. Des soirées conviviales, des sorties à la journée et des animations festives seront organisées dans le cadre d'une programmation détaillée, travaillée en amont avec les habitants. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 5 570 €.

➤ **VENT D'OUEST** « Jardins solidaires et pluriels » 18 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'association assure une présence et une animation des jardins solidaires du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie, du Pontreau et du Quai de Belle-Ile. Les objectifs sont déclinés par jardin : ils visent à occuper positivement l'espace public en organisant dans les jardins des animations autour de thèmes variés, à promouvoir le compostage collectif, à assurer la distribution des productions de légumes, ... Les jardins sont aussi des outils de sensibilisation aux techniques de jardinage, et sont ouverts, dans une visée pédagogique à de nombreux groupes tels que les écoles, les EPAHD, les IME, France Alzheimer, ... Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la Région, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 75 353 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Le Préau 2023 : Un espace ludique
au cœur du Clou Bouchet » 3 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », cette action est mise en œuvre pendant les petites vacances scolaires dans la salle polyvalente du quartier Clou Bouchet qui est réaménagée pour accueillir les enfants de 0 à 7 ans et leurs parents. Des espaces ludiques organisés par tranches d'âges, et un coin parents pour favoriser les rencontres sont proposées aux participants. Pour favoriser la participation du plus grand nombre, le tarif d'entrée est de 2 € (gratuit pour les accompagnants).

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 3 786 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Le jardin des partages et espace de vie du
Clou Bouchet » 4 500 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'objectif de cette action est d'animer la place Auzanneau en intégrant le jardin partagé, par une présence quotidienne dans le jardin, en binôme avec l'association Vent d'Ouest. Diverses animations culturelles ou manuelles, en complément de l'activité de jardinage et l'animation du compostage sont également proposées.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 11 357 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Quartier d'été sur le Clou Bouchet » 17 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'objectif du centre socio-culturel est de proposer des temps de loisirs l'été aux habitants du Clou Bouchet qui ne partent pas en vacances, en lien avec les souhaits qu'ils expriment. Le programme est varié pour répondre aux différents besoins et attentes : sorties familiales, sorties piscine, séances poney, animations sur l'espace public, organisation de soirées les mardis et vendredis sous le mode « guinguette ». Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 19 597 €.

- **ASSOCIATION MULTISPORTS
DE L'AGGLOMERATION
DU NIORTAIS (AMAN)** « Accès aux écoles multisports pour
les enfants des QPV » 3 500 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'objectif de l'action est de faciliter l'accès des enfants des 3 quartiers prioritaires à une activité sportive hebdomadaire et régulière toute l'année, en organisant le déplacement des enfants de la sortie de l'école jusqu'au lieu de pratique sportive, sous un mode « pédi-bus ». L'association accompagne également les familles pour lever le frein des démarches administratives liées à la pratique sportive.

Par ailleurs, l'association mobilise ses fonds propres pour un montant prévisionnel de 9 210 €.

- **VOLLEY BALL PEXINOIS** « Initiation et formation à la citoyenneté
à l'éthique sportive » 2 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », le club de Volley-ball propose des séances de pratique sportive, comme vecteur de lien social et d'apprentissage des règles d'éthique sportive. En 2022, ce sont 22 tournois qui ont été organisés, pour plus de 500 bénéficiaires. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et du Conseil Départemental pour un montant prévisionnel de 3 000 €.

- **LES MATAPESTE** « Actions culturelles autour du
Très Grand Conseil Mondial des Clowns 2023 » 6 651 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'objectif est de mener des actions culturelles sur les 3 quartiers prioritaires en amont de la 11^{ème} édition du Très Grand Conseil Mondial des Clowns qui se déroulera au Centre Du Guesclin en juin 2023. L'action prévoit l'organisation d'ateliers de création et d'expression artistique dans les écoles, le foyer de jeunes travailleurs, les CSC, et d'autres organismes, ainsi que l'organisation de conférences et de spectacles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la Région et de la DRAC pour un montant prévisionnel de 26 591 €.

- **CSC GRAND NORD** « Une programmation culturelle
« Hors les Murs » » 3 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », l'action consiste à proposer pour le quartier du Pontreau/Colline Saint-André une programmation culturelle "Hors les murs", en pied d'immeuble, ou en déambulation toute l'année. Les objectifs visés :

- Offrir aux habitants une offre culturelle diversifiée et adaptée à leurs envies ;
- Rendre accessible la culture en l'amenant au plus près du lieu de vie ;
- Donner envie de découvrir d'autres propositions, hors du quartier, par un accompagnement.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 4 440 €.

- **NIORT RUGBY CLUB** « Rugby outil au service de la citoyenneté » 4 500 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », dans le cadre de la préparation de la Coupe du monde de rugby 2023, le club propose de préparer l'évènement par l'organisation de stages sportifs dans les trois quartiers prioritaires ainsi que des temps de découverte du rugby et des valeurs véhiculées par ce sport. Les enfants participeront également à l'entraînement de rugby avec les enfants licenciés. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2023 » visant à occuper positivement l'espace public.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « L'été jeunesse 2023 » 7 000 €

Sur le volet « Accès à la culture, aux sports et aux loisirs », le CSC propose des animations avec un accueil de loisirs pour les 11-17 ans, ainsi qu'un accueil jeunes pour les 14-25 ans, pendant la période estivale. Des stages d'apprentissage de la nage, des séjours d'une semaine sur un camping ainsi que la participation à des chantiers d'été, complètent les animations proposées.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel de 9 753 €.

➤ **LES FUTURS ATELIERS
DU ROND-POINT** « Mettre en valeur les compétences
et les savoir-faire des habitants du
Clou Bouchet » 3 000 €

Sur le volet « Développement Lien Social », l'objectif de l'action est d'organiser un temps fort en octobre sur la friche industrielle de Sandefo au Clou Bouchet. Ce temps aura plusieurs objectifs :

- Communiquer positivement sur le quartier et ses habitants ;
- Mettre en valeur les compétences et savoir-faire des habitants ;
- Susciter du lien social ;
- Générer de nouveaux partenariats.

Par ailleurs, un appui sous forme de mécénat privé est attendu pour un montant prévisionnel de 3 330 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « Journal de quartier : Les Papotins » 1 000 €

Sur le volet « Développement Lien Social », l'action vise à soutenir la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier pour le Pontreau/Colline Saint-André, appelé "Les Papotins". Ce journal initialement diffusé sous un format numérique est distribué en format papier pour garantir une meilleure accessibilité. Un groupe d'habitants est impliqué dans le comité de rédaction.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et du CSC pour un montant prévisionnel de 1 200 €.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de **177 131 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Romain DUPEYROU

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué